

07 – Enregistrement groupé et livraison

Avec la QR-facture, la ventilation de l'enregistrement groupé est disponible pour le cas commercial QR-IBAN. Grâce à la saisie numérique, toutes les données sont livrées de manière électronique, sans image de titre. Les spécifications techniques des messages camt sont adaptées à la norme et la structure des noms de fichier de la notification détaillée camt.054 est harmonisée.

De quoi s'agit-il et quelles sont les conséquences pour vous?

Logique d'enregistrement pour les crédits de QR-factures

La QR-facture permet de comptabiliser des crédits au moyen de l'«enregistrement individuel» ou de l'«enregistrement groupé». L'enregistrement groupé est défini par défaut pour la QR-facture. Sur demande, la logique d'enregistrement peut être modifiée en enregistrement individuel.

Cas commercial	Critère général	Texte de notification	BTC
BV et IBAN de la QR-facture	Date de valeur et compte de crédit	Crédit groupé compte <IBAN>	PMNT RCDT AUTT
BVR	Date de valeur, compte de crédit et numéro d'adhérent	Crédit groupé BVR <n° d'adhérent BVR>	PMNT RCDT VCOM
QR-IBAN	Date de valeur, compte de crédit et QR-IBAN	Crédit groupé compte <QR-IBAN>	PMNT RCDT VCOM

Livraison des informations de paiement sur les QR-factures

Les enregistrements des QR-factures sont intégrés dans les documents de compte existants.

Documents de compte	Critère général	Remarque
Extrait de compte	<ul style="list-style-type: none">– camt.053– MT940– Papier– PDF	<ul style="list-style-type: none">– Avec/sans image de titre pour BV– Sans image de titre pour IBAN de la QR-facture
Offres de notification (ISO 20022)	<p>Notification dans l'extrait de compte camt.053</p> <ul style="list-style-type: none">– Détail des transactions intégré dans un message camt.053 <hr/> <p>Notification détaillée séparée camt.054 pour chaque produit</p> <ul style="list-style-type: none">– BV et IBAN de la QR-facture– QR-IBAN– BVR– BPR– CH-DD COR1/B2B– Return (sans BVR/BPR/CH-DD)	<ul style="list-style-type: none">– Avec/sans image de titre pour BV– Sans image de titre pour IBAN de la QR-facture <hr/> <ul style="list-style-type: none">– Les notifications détaillées peuvent être livrées par produit (BV/IBAN de QR-facture, QR-IBAN, BVR, BPR, CH-DD, Return) dans un message camt.054 ou de manière combinée
Mouvements de compte Intraday	<ul style="list-style-type: none">– camt.052– MT942	
Notifications de crédit et de débit	<ul style="list-style-type: none">– camt.054	

Avec la nouvelle QR-facture, les données nécessaires aux paiements sont entièrement saisies par voie numérique. Les images de titres ne sont plus requises et ne sont donc plus fournies pour les paiements IBAN

de QR-factures au guichet ou par ordre de paiement (→ cf. factsheet 06 «Remplacement des images de titres par la saisie numérique des données nécessaires aux paiements»). Les images de titres pour les paiements BV sont fournies comme d'habitude.

Messages camt: spécifications techniques à la version 1.7 des Implementation Guidelines (IG) pour le Cash Management

Les nouvelles spécifications techniques élargissent ou modifient le contenu des messages camt pour ce qui est des informations. Ainsi, on a procédé à une adaptation à la version 1.7 des Implementation Guidelines suisses (IG) pour le Cash Management. Vous êtes

concerné dès que vous passez à la QR-facture. Si une des modifications mentionnées ci-dessous vous concerne, nous vous prions d'en tenir compte dans vos logiciels et vos processus de traitement.

Bulletin de versement orange (BVR)

Le numéro d'adhérent BVR figure dans l'élément «EntryReference» (C-Level).

Pour les paiements BVR, le numéro de référence BVR figure dans l'élément «Creditor Reference Information / Reference». L'élément «Creditor Reference Information / Type / Proprietary» est rempli par la valeur «ISR Reference».

Les informations complémentaires en plus de la référence BVR ne sont pas autorisées.

QR-facture

Pour l'enregistrement groupé pour QR-IBAN, le QR-IBAN figure dans l'élément «EntryReference» (C-Level).

Si un paiement a été effectué au profit d'un QR-IBAN, la référence QR figure dans l'élément «Creditor Reference Information / Reference». Ainsi, la valeur «QRR» figure dans l'élément «Creditor Reference Information / Type / Proprietary».

Si un paiement est effectué au profit d'un IBAN à partir d'une QR-facture avec numéro de référence (SCOR), la «Creditor Reference figure dans l'élément «Creditor Reference Information / Reference». Ainsi, la valeur «SCOR» figure dans l'élément «Creditor Reference Information / Type / Code».

En plus de la référence structurée «QRR» ou «SCOR», des informations complémentaires peuvent être communiquées dans l'élément «Structured / Additional Remittance Information».

Nom de fichier pour la notification détaillée camt.054 pour BV et QR-facture

Pour la notification détaillée de paiements avec le bulletin de versement rouge (BV) ou avec la QR-facture, la désignation du cas commercial sera supprimée du nom du fichier. Les notifications détaillées pourront en effet inclure à l'avenir les paiements BV et factures QR.

Exemple

camt.054_P_CH0309000000250090342_9999999_0_2014111311011199.xml

Pour toutes les autres notifications détaillées, p. ex. les paiements avec le bulletin de versement orange (BVR) ou le bulletin de paiement avec numéro de référence (BPR), le raccourci du nom du produit est intégré au nom de fichier.

Exemple

camt.054-**BVR-BPR**_P_CH0309000000250090342_9999999_0_2014111311011199.xml

PostFinance ne recommande en principe aucune lecture automatisée des noms de fichiers, car ils doivent être adaptés de temps à autre. Si vous utilisez les noms de fichiers dans le traitement, des adaptations du logiciel et des processus de traitement sont également requises.

Modifications à vérifier dans vos systèmes et processus

Avec le passage à la QR-facture

Qu'est-ce qui change?

Vous avez la possibilité de choisir l'enregistrement individuel ou l'enregistrement groupé comme logique de comptabilisation pour tous les crédits des QR-factures (IBAN et QR-IBAN).

Avec la nouvelle QR-facture, les données nécessaires aux paiements sont entièrement saisies par voie numérique. Les images de titres ne sont plus requises et ne sont donc plus fournies pour les paiements de QR-factures.

La quantité d'informations des messages camt est élargie au moyen de la nouvelle spécification technique.

Le nom de fichier pour les livraisons relatives à la QR-facture est adapté – le raccourci du nom du produit est supprimé.

Que faut-il faire?

En passant à la QR-facture, vérifiez la logique de comptabilisation que vous souhaitez utiliser. Procédez à des adaptations de vos processus si vous traitez actuellement les images de titres BV pour pouvoir continuer à traiter efficacement les données numériques reçues.

Quel est l'intérêt?

Vous avez la possibilité de comptabiliser séparément les paiements de QR-factures (IBAN et QR-IBAN).

Informations complémentaires

- Factsheet 04 «Les comptes virtuels pour QR-facture, successeurs des numéros d'adhérent BVR»
- Factsheet 06 «Remplacement des images de titres par la saisie numérique des données nécessaires aux paiements»
- Manuel «Documents de compte électroniques»
- Manuel «Spécifications techniques»
- Implementation Guidelines suisses pour le Cash Management, version 1.7
- www.postfinance.ch/fqr

Possibilité de test

Souhaitez-vous contrôler votre migration?
Pour effectuer le test, utilisez notre plateforme de test sur <https://testplattform.postfinance.ch>.